

VOTRE CONTACT

DAVID MORALEJO

DURÉE

1 jours

7H:00 heures

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIVES

Personnel chargé de traiter des marchandises dangereuses hors acceptation.

Accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite : nous contacter

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap : nous contacter

Accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite : nous contacter. Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap : nous contacter.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Identifier les marchandises dangereuses.

PROGRAMME

Contenu minimum de la formation, conformément à la réglementation de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) pour le transport des marchandises dangereuses (Paragraphe 1.5 – 66e édition en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2025), à l' « *orientation concernant la formation sur les marchandises dangereuses* » Edition 1 de IATA & de la directive de l'annexe 18 de l'Organisation de l'Aviation Civile International.

Compréhension des principes de base des marchandises dangereuses :

- Applicabilité des marchandises dangereuses
- Comprendre les restrictions générales

- Identifier les rôles et responsabilités
- Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage
- Comprendre la communication des dangers
- Se familiariser avec les interventions d'urgence de base

Traitement et acceptation du fret :

- Traiter et accepter le fret autre que des marchandises dangereuses

Collecte de données pour la sécurité :

- Signaler les accidents de marchandises dangereuses
- Signaler les incidents de marchandises dangereuses
- Signaler les marchandises dangereuses non déclarées ou mal déclarées
- Signaler les situations mettant en cause des marchandises dangereuses

Réglementation ADR de l'UNECE du 1er janvier 2024 / Arrete TMD du 29 mai 2009 modifié

Thèmes propres à l'ADR non abordés dans la partie DGR :

- Placardage et signalisation des véhicules
- Exemptions des véhicules
- Documents de transport
- Dispositions concernant les conditions de transport, le chargement, le déchargement et la manutention
- Matériel à bord des véhicules
- Check list

MÉTHODES ET SUPPORTS

- Méthode active privilégiée
- Projection de diaporamas et de vidéos
- Etudes de cas fondées sur des situations vécues
- Livret stagiaire
- Jeux de rôles
- Mise en situation pratique

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Pour connaître notre performance sur cette formation, rdv sur notre site internet : academy.wfs.aero

MODALITÉS D'ÉVALUATION POST-FORMATION

Pour connaître la politique de notation, veuillez nous contacter. Un test écrit de connaissances s'effectuera en fin de formation.

Nous vous informons que la réussite de ce test doit être d'un minimum de 80% de bonnes réponses.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Financement : La formation est éligible au financement via un OPCO, la région... Veuillez nous contacter afin d'étudier la situation.

Modalité et délais d'accès : l'inscription est possible tout au long de l'année. Nombre de participants minimum pour l'ouverture d'une session : 4 stagiaires (jusqu'à un maximum de 12 stagiaires).

L'encadrement : Instructeur agréé IATA et/ou répondant aux critères énoncés au paragraphe 1.5.3 du DGR 66ème édition.

Le suivi de l'exécution du programme : feuille de présence émarginée par demi-journée par le

stagiaire et le formateur.

La durée de validité de cette formation est de deux ans, elle doit faire l'objet d'une actualisation des connaissances d'une durée de 7 heures dans les 3 mois qui précède sa date de fin de validité.

WFS ACADEMY

Cargo 8 - Roissy Sogaris - Bât. 6 - 14 rue de la Belle Borne - 93290 Tremblay en France

Tél : 01.70 03 81 60 - Fax : 01.70 03 81 66 - e-mail : academy@wfs.aero

Site internet : academy.wfs.aero

Siret n° : 429 764 954 000 54 - APA 8559A - TVA : FR71429764954

Enregistré sous le n°11930478493 - SAS - Capital 57810,00 Euros

